

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 50 (1962)

Heft: 25

Artikel: Vaud

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-270145>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS ROMANDS

V A U D

Avis unanime :
pas de « Journée de la femme » à l'Expo 64

Le Centre de liaison des associations féminines vaudoises, qui groupe 28 sociétés, sous la présidence de Mme Christiane Paschoud (Lausanne), a tenu son assemblée annuelle, le 18 octobre ; Mme Irène Charmey (Cully), vice-présidente, décédée ce printemps, est remplacée, comme membre du comité, par Mme Pernet (Lausanne), présidente provisoire de la Fédération des unions de femmes, et Mme Hofstetter (Femmes universitaires) a été désignée comme vice-présidente. Des cours de connaissance de la viande ont été très suivis ; un cours donné en mai a formé des chefs de poste pour la protection civile. Le Centre suit de près l'activité de la Commission romande des consommatrices.

Des démarches ont été entreprises en vue d'une meilleure représentation féminine dans les commissions d'« l'Exposition nationale », quatre femmes ont été nommées, Mme Charles Berger-Reymond, Mme Ninette Lévalley, Mme G. et les échanges, Mmes Guy Flatté (Femmes de professions libérales commerciales) et Ch. Paschoud (Femmes de passeur), pour la propagande. Le Centre projette une salle de repos pour les femmes travaillant à l'Exposition. M. A. Maurin, chef de service-adjoint à l'Exposition nationale, a proposé l'organisation d'une journée de la femme. L'assemblée réunissant à Neuchâtel les 18 présidentes des centres de liaison suisses a repoussé sans hésitation cette proposition ; les femmes suisses n'entendent pas faire bande à part, mais être intégrées dans la communauté nationale ; d'autres grandes associations féminines ont exprimé le même avis. Mme S. Jaccottet-Dubois, qui siège dans la commission de la vie civique, a exposé les suggestions faites pour illustrer cette vie civique dans la communauté humaine, qui englobe les partis politiques, les syndicats, la Société suisse des juristes, les groupements patronaux, six associations féminines ; le thème proposé est celui de la vie politique et l'absentéisme, ce qui permettra de mettre en regard l'activité des citoyens, leur défaillance, l'activité relative des futures citoyennes, de mettre en évidence des futures citoyennes vaudoises, genevoise et neuchâteloise.

Pour terminer la séance, Mme R. Gaillard, directrice de l'Ecole supérieure de Villamont, a parlé de l'Ecole romande.

Les prud'hommes

La « Feuille des avis officiels » du canton de Vaud vient de publier la liste des citoyens et des citoyennes élus membres des Conseils de prud'hommes. Montreux a été tricez femmes, Lausanne, onze, Vevey, cinq, Yverdon, quatre, Nyon, trois, Payerne, trois, Renens, deux et Vallorbe, une.

En 1958, les élues furent au nombre de 44, de 26 en 1954.

Le groupe des femmes libérales (Lausanne)

Le groupe des femmes libérales de Lausanne s'est réuni, le 27 novembre, à l'hôtel de la Paix, sous la présidence de Mme Simone Chavani, en présence de quatre députées libérales. Après Mme Chavani, qui recommanda aux membres de s'intéresser toujours mieux à la vie politique du pays, on entendit deux excellents exposés.

Tout d'abord, Mme Elisabeth Biaudet, députée, qui a assisté à la séance du 29 septembre, à Berne, de l'Union libérale démocratique suisse, a exposé avec pertinence et un brin d'humour l'importance des problèmes que pose à notre pays l'intégration européenne, sans négliger de relever la lente évolution des idées dans ce domaine. La politique suisse ne saurait être immuable.

Ensuite, Mme Erica Carrard, députée, qui a siégé dans la commission de gestion du Grand Conseil pour l'année 1962, a fait part de ses premières impressions de parlementaire, sans cacher à la fois son plaisir, son intérêt et son étonnement devant l'ampleur, la lourdeur du ménage cantonal, qui ne semble guère se soucier de rationalisation, de simplification.

S. B.

Mort d'une bonne féministe

A Pully, où elle vivait avec sa sœur, Mme Neiss, décédée peu après, est morte, le 1er octobre, à l'âge de 91 ans, Mme Katie Jomini-Fordham, qui a joué un rôle important dans les Unions de femmes, le Suffrage féminin, les Femmes abstinences vaudoises.

S. B.

Noces de diamant

Mme et M. Faillietz-Perreaud, ancien fonctionnaire à la direction des téléphones, à Lausanne et à Vevey, retirés à Villeneuve, ont fêté, le 18 octobre, le soixantième anniversaire de leur mariage.

Mme Faillietz a été pendant 27 ans, de 1908 à 1935, la collaboratrice de la « Feuille d'avis de Vevey » pour l'actualité féminine et féministe, le ferme soutien de toutes les activistes féminines.

S. B.

1. Résolution votée à la suite de la « Journée du logement »

Les participants à la « Journée du logement » organisée à Lausanne, le 27 octobre 1962, par les Commissions sociales des Eglises, le Cartel romand d'hygiène sociale et morale, l'Union suisse pour l'amélioration du logement et plusieurs organisations d'utilité publique, après avoir entendu des exposés relatifs aux conséquences de la situation actuelle du problème du logement, demandent aux Autorités fédérales, cantonales et communales compétentes d'entreprendre, dans le plus bref délai, une lutte véritablement efficace contre la pénurie de logement à loyer modéré. Les moyens à utiliser à cet effet devraient être notamment les suivants :

1. Lutter contre la spéculation sur les terrains en élaborant les dispositions légales nécessaires et en prenant toutes autres mesures appropriées.

2. Combattre la démolition d'immeubles non vétustes et la transformation de logements à d'autres fins en édictant la législation indispensable.

3. Créer des logements à loyer modéré dans toutes les régions où sévit la pénurie d'appartements de cette catégorie.

4. Adapter les dispositions de l'arrêté fédéral du 31 janvier 1958 aux conditions actuelles de la construction et le rendre applicable de plus larges cercles de population.

5. Reviser les dispositions légales fédérales concernant le contrôle des loyers dans les deux directions suivantes :

a) adapter le contrôle existant aux circonstances actuelles de manière que le rendement locatif assure l'entretien normal des immeubles.

b) instituer une réglementation des loyers des logements mis sur le marché après le 1er janvier 1947 afin de lutter contre les hausses abusives de loyer de cette catégorie d'appartements.

Céramique suisse

L'exposition de céramique organisée au Palais de Rumine à Lausanne, par la Communauté de travail des céramistes suisses, a fermé ses portes le 9 décembre ; elle contenait de nombreuses œuvres de femmes de plusieurs cantons, sans parler des œuvres fort bien venues des élèves de l'Ecole suisse de céramique de Chavannes-Renens, section de l'Ecole des Arts et Métiers, à Vevey.

Nous ne voulons relever qu'un nom, celui de Mme May Borlaz, à Aigle, qui présida le comité de notre journal en 1962. La céramiste aiglonne présentait deux vases et un bol fort bien venu, dans les teintes brunes et jaunes.

Relevons, à propos de cette exposition, qu'il n'y a que dix ans que l'Ecole de Chavannes-Renens, à la création de laquelle prit une grande part Mme Nora Gross, accueille des femmes. Aujourd'hui, les jeunes filles y sont fort nombreuses et se distinguent. L'exposition de Lausanne l'a bien montré.

S. B.

Sur 7000e enfant

A Vevey, Mme Emma Grisoni, qui exerce depuis plus de trente ans la profession de sage-femme, a aidé pour la 7000e fois à mettre au monde un enfant. Un hommage lui a été rendu.

Lélo Flaux

Le mois de novembre a vu, à Saint-Saphorin, une exposition Lélo Flaux, dans une galerie qui vient de créer, dans une cave, presque au bord de la route cantonale, Mme Kaeser-Burdy.

Les locaux sont charmants, ont été restaurés et équipés avec beaucoup de goût et d'ingéniosité ; la nouvelle galerie, placée sous le vocable « Expression » (celui du Cahier vaudois), ne pouvait faire mieux, pour démontrer que de nombreux artistes et des aquarellistes de Lélo Flaux, cette bâcheante, cette fauneuse au talent, au pinceau étourdissant, à l'imagination débordante.

S. B.

NEUCHATEL

Un bel équilibre

Colombier est la localité du canton qui possède le plus grand nombre de conseillères générales. Par suite de la récente nomination de Mme Irène Balm, socialiste, leur nombre s'élève à 6, dont deux libérales, deux radicales et deux socialistes.

Nous osons espérer que ces heureux équilibre leur permettra de servir la main au-dessus des parts et de accompagner un travail fructueux.

Les quelques 70 à 80 conseillères générales réparties dans nos différentes communes les envoient sans doute, car elles expérimentent la difficulté qu'il y a à s'affirmer dans un conseil essentiellement masculin. Qu'elles sachent que leur fidèle présence à leur poste est un gage pour l'avenir.

LA CHAUX-DE-FONDS

La Chaux-de-Fonds a donné à une nouvelle rue le nom de Monique Saint-Hélier, auteur d'un livre sur cette cité. Vevey a fait de même pour la grande pianiste Clara Haskil, qui était bourgeoise de cette ville.

Les roses de Genève

Etablissements F. POUIGNIER

PINCHAT s/Carouge

En vente chez tous les fleuristes

GENÈVE

Femmes diplômées de l'Université

La section genevoise des femmes universitaires, au cours de son assemblée annuelle, le 17 octobre, avait confirmé à la présidence Mlle Nicole Dieydet et son comité auquel un nouveau membre s'ajoute, Mme Burger-Meister-Guez, médecin. Cette séance a précédé de peu l'assemblée annuelle de l'Association suisse des femmes universitaires pour laquelle la section d'accueil a été beaucoup se dépasser.

Le programme était varié à souhait : pour les scientifiques, tout d'abord, visite du Cern, avec conférence introductive, film et visite en groupes des installations de recherche atomique. Le Conseil d'Etat et le Conseil administratif de Genève offraient ensuite une réception à la Métropole, où le chef du Département de l'instruction publique, M. Chavanne, recommanda, dans son allocution, d'encourager vivement les études supérieures aux jeunes filles ; sans manques en effet de spécialistes qualifiées sortant diplômées de nos universités. La Suisse est, en Europe, un des pays qui a le moins de diplômées universitaires ; elle occupe l'avant-dernier rang.

La soirée fut consacrée à la détente musicale, mais cette musique avait aussi un aspect savant, puisqu'en écouta, au musée, des instruments anciens, curieux, oubliés ou exotiques.

La conférence du dimanche matin était donnée par Mme Bindschedler-Robert, docteur en droit, professeur à l'Institut des hautes études internationales et traitait de ce problème brûlant : « Énergie atomique et droit international ». Le conférencière a démontré que, malgré l'existence du Tribunal international de La Haye, malgré celle de l'Assemblée des Nations Unies — où existe malheureusement le droit de veto — aucun véritable régime international ne peut s'établir. Il n'y a de tribunal que là où chacune des parties consent à se présenter et fréquemment les états du monde refusent de faire juger, par La Haye, tel ou tel litige. Il n'y a pour le moment que des traités signés entre différents états et contenant différentes clauses. On ne peut garantir leur durée. Selon l'ONU pourra à la longue créer un sentiment international et faire admettre certaines normes qu'on devrait respecter.

A la séance administrative, après la présentation des rapports d'activité et de finances, après ceux des commissions des relations internationales, des intérêts professionnels, des bourses, on procéda aux élections : Mme Schucan-Grob, docteur en médecine, de Bâle, fut élue en remplacement de Mme Thalmann, de Berne, qui se retire. La secrétaire sera Mme V. Ludwig-Strasser, de Bâle. Au comité central, fut élue Mme Thalmann-Antener, docteur juriste (Berne) et réélue Mmes Suter-Hirt, docteur mathématicien (Neuchâtel) et Jund-Sarasin, docteur mathématicien (Zürich).

Au BIT

Mme M. Nussbaumer, fonctionnaire au Bureau international du travail à Genève, séjourne actuellement à Dar-es-Salaam, Tanganyika, pour y installer un bureau régional du BIT.

Une troisième conseillère communale

Dans la campagne genevoise, on semble faire volontiers confiance aux femmes. Après Meyrin et Collex-Bossy, c'est Plan-les-Ouates qui a fait appel à une femme — une paysanne, Mme Ida Colom — pour faire partie de ses autorités communales.

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article d'information sur les votations des 15 et 16 décembre 1962

Les GENEVOISES liront EN PAGE 6

un article